



Sanofi intente une action en justice aux Etats-Unis pour défendre les brevets de Lantus® et Lantus® Solostar®

Paris, France - Le 19 septembre 2016 - [Sanofi](#) annonce aujourd'hui avoir intenté le 16 septembre 2016 une action en contrefaçon contre Merck Sharp & Dohme Corp. ("Merck") devant le tribunal de district du Delaware (United States District Court for the District of Delaware), aux Etats-Unis. La plainte de Sanofi porte sur la violation de dix brevets.

Cette action a été motivée par une notification, reçue de Merck début août, dans laquelle Merck déclarait avoir déposé à la FDA une demande d'approbation de nouveau médicament (New Drug Application – NDA (505(b)(2)) pour une insuline glargine. Merck mentionnait également que sa demande d'approbation comportait une certification « paragraphe IV », contestant les dix brevets de Sanofi répertoriés dans l'Orange Book de la FDA pour les produits Lantus® et Lantus® SoloStar® de Sanofi.

A propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Merial. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Contacts:

Relations Presse

Mai Tran

Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46

mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

George Grofik

Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45

ir@sanofi.com